



Date : 16 October 2015

**6<sup>ème</sup> SESSION DE LA RÉUNION DES PARTIES CONTRACTANTES**  
9-14 novembre 2015, Bonn, Allemagne

« Concrétiser la conservation au niveau de la voie de migration »

---

**AVANT-PROJET DE PROPOSITION DE BUDGET 2016-2018**

**Introduction**

Conformément au paragraphe 8c de l'Article VI de l'Accord, la Réunion des Parties, à chacune de ses sessions ordinaires, adopte le budget et examine toute question relative aux dispositions financières de l'Accord.

Par la Résolution 5.21, le Secrétariat de l'Accord a été chargé d'élaborer plusieurs scénarios budgétaires destinés à être examinés par les Parties lors de la MOP6, sur la base des réglementations financières des Nations Unies et des autres mesures et procédures administratives pertinentes.

En mars 2015, en vue de la préparation de la proposition de budget à présenter à la MOP6, le Secrétariat a demandé conseil au Comité permanent de l'AEWA dans le cadre d'une consultation. Concernant la préparation du présent document, le Comité permanent a recommandé d'élaborer quatre scénarios budgétaires allant d'une croissance nominale nulle à une augmentation de 5 % par rapport au budget adopté par la MOP5 pour la période 2013-2015.

Sur la base du budget 2013-2015 adopté par la MOP5 et du rapport financier 2013-2015, la présente proposition inclut quatre différents scénarios pour le budget 2016-2018, qui se résument de façon suivante :

Scénario 1: Croissance nominale nulle

Scénario 2 : Croissance réelle nulle, augmentation différentielle de 2 % correspondant au taux d'inflation estimé

Scénario 3 : Augmentation de 2 % par rapport au scénario 2 ci-dessus

Scénario 4 : Augmentation de 5 % par rapport au scénario 2 ci-dessus

Les détails de chaque scénario et les raisons des diverses propositions sont exposés dans les sections suivantes du présent document.

**Actions requises de la Réunion des Parties :**

La Réunion des Parties est chargée d'examiner et d'adopter la proposition de budget pour 2016-2018 et l'avant-projet de résolution AEW/MOP6.DR18 *Questions financières et administratives*.

## Avant-projet de proposition de budget 2016-2018

### 1. Introduction générale

Les options incluses dans la présente proposition suivent le même format et les mêmes rubriques que le budget 2012-2015 approuvé par la Résolution 5.21 de la MOP5.

Les budgets principaux adoptés par la MOP4 et la MOP5 parvenaient à couvrir presque exclusivement les coûts relatifs au fonctionnement de base de l'Accord, notamment les coûts salariaux et les frais de fonctionnement du Secrétariat, ainsi que les coûts liés à l'organisation des réunions des organes de l'Accord (Réunion des Parties, Comité permanent et Comité technique). Étant donné la marge limitée de possibilité d'augmentation du budget principal pour la période triennale 2016-2018, le principe essentiel qui a guidé la préparation de la présente proposition a été le maintien et la consolidation de la capacité actuelle du Secrétariat afin de garantir la continuité de ses services.

### 2. Éléments et considérations essentiels pour l'avant-projet de proposition de budget 2016-2018

Lors de la rédaction des différents scénarios, plusieurs considérations et éléments ont été pris en compte. La section suivante tente de les résumer.

#### *UMOJA et Coûts salariaux standard*

En 2008, par la résolution A/RES/262 de leur Assemblée générale, les Nations Unies ont adopté un nouveau système unique intégré (UMOJA) pour la gestion des finances, des ressources humaines, des acquisitions et des actifs.

Administré par le PNUÉ, le Secrétariat de l'AEWA est passé à ce nouveau système en juin 2015. Les avantages de ce dernier sont des données en temps réel, la transparence, ainsi que la conformité aux normes comptables internationales du secteur public (IPSAS).

Dans ce contexte, il convient de souligner qu'il est important que les Parties s'acquittent dès que possible de leurs contributions parce que seule la disponibilité de fonds suffisants permet d'engager des dépenses. La réserve opérationnelle du Fonds d'affectation spéciale devrait être maintenue à un niveau constant, correspondant au moins à 15 pour cent des dépenses annuelles estimées ou bien à 150 000 euros, en fonction du montant le plus élevé (dans le scénario de budget de l'AEWA, ce montant se situe entre 154 000 euros, pour le Scénario 1, et 171 000 euros, pour le Scénario 4). Pour que cette réserve reste opérationnelle, il faudrait même que son seuil soit maintenu à un niveau plus élevé afin de permettre de retirer, si nécessaire, de l'argent du Fonds d'affectation spéciale.

Afin de parvenir à une plus grande harmonisation au sein de toutes les AME administrés par le PNUÉ et de suivre les nouvelles règles dans le cadre d'UMOJA, il est recommandé d'adopter des Coûts salariaux standard, qui seront utilisés pour la première fois dans la proposition de budget.

L'exécution du budget 2012-2015 a montré une sous-estimation des coûts pour certains postes (voir le document MOP6.19, Annexe 2). Ce problème a été résolu en utilisant les fonds économisés du fait de postes demeurés vacants. Pour la période triennale 2016-2018, tous les postes devraient être en principe pourvus.

Les Coûts salariaux standard ci-dessous sont basés sur les principaux coûts réels pour chaque catégorie en 2014-2015, augmentés de 2 % chaque année pour tenir compte de l'impact de l'inflation sur les coûts réglementaires relatifs au personnel, tels que les indemnités de poste et autres droits, ainsi que les augmentations et révisions normales au sein des catégories. Ces augmentations de coûts résultent des normes, directives et calculs applicables à l'ensemble du système des Nations Unies, qui sont promulgués par l'intermédiaire de la Commission de la fonction publique internationale (ICSC) et, en tant que tels, ne sont pas discrétionnaires. La méthodologie utilisée pour le calcul des Coûts salariaux standard a été alignée sur celle utilisée au sein du Secrétariat des Nations Unies.

Niveau	2016	2017	2018
P-4	180 253	183 858	187 535
P-3	145 706	148 620	151 593
P-2	121 452	123 881	126 358
G-4/G-5	66 342	67 669	69 022

Les augmentations des frais de personnel dans les différents scénarios ne sont pas dues à l'introduction des Coûts salariaux standard, mais à la sous-estimation des coûts réels. Ces coûts standards seront appliqués au personnel permanent tout comme aux postes dépendants des contributions volontaires ou des économies réalisées.

Il faudrait prendre en considération le fait qu'actuellement tous les membres du personnel de l'AEWA de niveau G4 remplissent des fonctions et assument des responsabilités dépassant ce niveau, et qu'il serait peut-être nécessaire de reclasser le niveau de ces postes du Secrétariat dans la catégorie G5 en raison des exigences d'UMOJA pour certaines fonctions essentielles sur le plan des questions financières et des déplacements. L'utilisation des coûts standard présente l'avantage de pouvoir revaloriser pendant la période triennale, sans incidences financières, les fonctions de la catégorie G4 pour les faire passer dans la catégorie G5, sans pour autant entraîner une augmentation de budget.

#### Composition du personnel du Secrétariat

Durant la période 2012-2015, les effectifs de personnel du Secrétariat comprennent à la fois le personnel régulier, dont les salaires sont couverts par le budget principal, et le personnel dont les salaires sont couverts par les contributions volontaires. Les détails concernant l'organisation et les effectifs de personnel du Secrétariat sont présentés dans le document AEWA/ MOP6.19 et ses annexes.

#### Personnel permanent

La présente proposition (voir Appendice III) vise à confirmer chacun des huit postes pour la prochaine période triennale afin de permettre la consolidation de tous les postes fondamentaux du Secrétariat dans les conditions très restrictives du Scénario 1 (pour un total de 6,75 membres du personnel en équivalent temps plein).

- 1 Secrétaire exécutif (P-4)
- 1 Administrateur technique (P2/P3)
- 1 Administrateur associé chargé de l'information (P-2)
- 1 Administrateur de programme associé (P-2)
- 0, 5 Coordinateur de l'Initiative africaine (P-2)
- 1 Assistant administratif (personnel catégorie G)
- 0, 75 Assistant de Programme (personnel catégorie G)
- 0, 5 0,5 Assistant chargé de l'information (personnel catégorie G)

Le Secrétariat bénéficie aussi partiellement d'un service mis en commun, l'Unité de gestion financière et administrative (AFMU), partagée entre les Secrétariats du PNUE/CMS, PNUE/EUROBATS et PNUE/AEWA, et financée par les coûts d'appui de programme du PNUE (frais généraux PNUE de 13 %).

#### Postes dépendants des contributions volontaires ou des économies réalisées

Le Secrétariat bénéficie également de 3,35 postes en équivalent temps plein qui dépendent des contributions volontaires ou des économies réalisées. Ceux-ci représentent deux postes à temps plein et l'extension de trois postes permanents à mi-temps et d'un poste temporaire (voir le document AEWA/MOP6.19 - Annexe 2). Les coûts de ces postes, qui ont été disponibles durant la période 2012-2015, ont été largement couverts par les contributions volontaires versées par les gouvernements de la Norvège, de la Suisse et de l'Allemagne. Le Secrétariat désire profiter de cette occasion pour exprimer sa gratitude pour toutes ces généreuses donations. Ces membres du personnel ont contribué de façon importante au travail du Secrétariat, non seulement dans leur domaine spécifique de responsabilités mais aussi dans des activités de portée générale, telles que le recrutement de nouvelles Parties, le travail de sensibilisation, la liaison entre les agences et le recueil de fonds.

Afin que cette capacité accrue puisse réaliser les éléments fondamentaux de son programme de travail, le Secrétariat estime essentiel de maintenir ces postes au cours de la prochaine période triennale, à l'exception d'un poste (0,3 ETP) de la catégorie G au sein de l'Unité de gestion exécutive, ce poste ayant été créé à titre temporaire pour aider le Secrétariat à préparer la MOP6. Toutefois, l'incertitude liée à la poursuite de la disponibilité des contributions volontaires pour financer ces postes risque de mettre en péril la continuité de ce soutien essentiel, qui maintient des aspects clés du travail du Secrétariat directement lié au mandat donné à ce dernier par l'accord et par la MOP.

Grâce au généreux financement alloué par le gouvernement de la Norvège, la fonction d'administrateur de programme associé pour le soutien aux plans d'action par espèce est assuré jusqu'à la fin 2017, et la poursuite de ce soutien financier jusqu'à fin 2018 au moins serait énormément apprécié.

Aucune autre contribution volontaire n'a été annoncée pour 2016-2018 pour les effectifs de personnel.

#### Incorporation dans le budget principal d'un poste d'assistant de programme de niveau G

Le renforcement de la mise en œuvre de l'AEWA en Afrique a été identifié par la MOP4 comme l'une des principales priorités de l'Accord dans son ensemble, et du Secrétariat en particulier. La Résolution 4.9 sur *l'Initiative africaine pour la conservation des oiseaux d'eau migrateurs et de leurs habitats en Afrique* a mis en place l'Initiative africaine et la Résolution 5.9 a adopté le *Plan d'action 2012-2017 pour la mise en œuvre de l'AEWA en Afrique (PoAA)*.

Un compte rendu détaillé des activités réalisées est fourni dans le document MOP6.9. À cet égard et afin de consolider la mise en œuvre de l'Initiative africaine et du PoAA, toutes les options proposées prévoient le financement d'un poste de niveau G, déjà incorporé dans le budget principal de la MOP5, sur une base à mi-temps (50 %), étant entendu qu'une extension tout à fait souhaitable de ce temps de travail au-delà de ces 50 % dépendra du succès du recueil de fonds.

### **3. Scénarios budgétaires pour 2016-2018**

Pour les différents scénarios décrits ci-dessous, le budget (tout comme le précédent budget 2012-2015 adopté par la Résolution 5.12) s'articulera autour des catégories suivantes :

- Gestion générale
- Mise en œuvre de l'Initiative africaine
- Fonctionnement de la Réunion des Parties
- Fonctionnement du Comité technique
- Fonctionnement du Comité permanent
- Coûts d'appui de programme (13% frais généraux du PNUE)

Des informations plus détaillées sur chaque scénario sont fournies dans l'Appendice I. Les chiffres en rouge dans un tableau indiquent qu'une augmentation est proposée pour cette rubrique budgétaire par rapport au précédent scénario.

L'Appendice II présente une vue d'ensemble du barème des contributions annuelles applicable aux Parties pour la période 2016-2018 selon le budget proposé. Cet appendice présente également, à titre de comparaison, les contributions annuelles pour la période 2012-2015, y compris le retrait du Fonds d'affectation spéciale, décidé au cours de la MOP5.

#### **Scénario 1 : Croissance nominale nulle par rapport au budget 2012-2015**

Dans le cadre du scénario 1, aucune augmentation n'est prévue par rapport au budget approuvé pour la période triennale 2012-2015. Au niveau du personnel du Secrétariat, cette option prévoit la confirmation de tous les postes qui existent actuellement au titre de personnel permanent. Ceci permettra toutefois l'incorporation dans le budget principal d'un poste de la catégorie G à mi-temps pour aider à la mise en œuvre de l'Initiative africaine.

En ce qui concerne les frais généraux de fonctionnement autres que les salaires, l'option prévoit des allocations de déplacement du personnel de l'AEWA et d'autres coûts ajustés sur la base des dépenses

réelles durant la période 2012-2015, avec quelques réductions sur un bon nombre de lignes budgétaires opérationnelles. Il convient de noter que dans ce scénario aucun fonds n'est affecté aux réunions des organes de gouvernance et que des contributions volontaires seront recherchées pour celles-ci. Le budget destiné aux traductions est aussi très limité.

Total des coûts par catégorie pour la période 2016-2018 (en euros) :	
Gestion générale	2 437 221
Mise en œuvre de l'Initiative africaine	287 361
Organisation de la Réunion des Parties	0
Organisation des réunions du Comité technique	0
Organisation des réunions du Comité permanent	0
Coûts d'appui de programme	354 196
Total à partager entre les Parties contractantes	3 078 778

**Scénario 2 : Croissance réelle nulle, augmentation différentielle de 2 % par an correspondant au taux d'inflation estimé**

Cette augmentation vise à compenser la baisse du pouvoir d'achat par rapport au budget 2012-2015 due au taux d'inflation estimé à 2 % par an. Elle peut être considérée comme une option de croissance réelle nulle. Le scénario 2 comprend tous les éléments déjà inclus dans le scénario 1. De plus, cette option offre davantage de fonds pour les traductions, pour les équipements et pour deux réunions pour respectivement le Comité technique et le Comité permanent au cours de la période triennale, mais sans interprètes ni rédacteurs de rapport. Un financement restreint est accordé à l'organisation de la MOP.

Total des coûts par catégorie pour la période 2016-2018 (en euros) :	
Gestion générale	2 508 282
Mise en œuvre de l'Initiative africaine	287 361
Organisation de la Réunion des Parties	15 710
Organisation des réunions du Comité technique	35 000
Organisation des réunions du Comité permanent	45 000
Coûts d'appui de programme	375 876
Total à partager entre les Parties contractantes	3 267 229

**Scénario 3 : Augmentation de 2 % par rapport au scénario 2 ci-dessus**

Le scénario 3 prévoit une augmentation limitée de 2 % par rapport au scénario 2. Le scénario 3 comprend tous les éléments déjà inclus dans le scénario 2. Dans cette proposition, les 2 % d'augmentation permettront de couvrir une plus grande part des coûts d'organisation de la MOP et d'allouer des fonds limités à la mise en œuvre du Plan d'action pour l'Afrique (5 000 euros/an).

Total des coûts par catégorie pour la période 2016-2018 (en euros) :	
Gestion générale	2 508 282
Mise en œuvre de l'Initiative africaine	302 361
Organisation de la Réunion des Parties	58 537
Organisation des réunions du Comité technique	35 000
Organisation des réunions du Comité permanent	45 000
Coûts d'appui de programme	383 393
Total à partager entre les Parties contractantes	3 332 574

#### **Scénario 4 : Augmentation de 5 % par rapport au scénario 2 ci-dessus**

Le scénario 4 prévoit une augmentation de 5 % par rapport au scénario 2 et comprend tous les éléments déjà inclus dans le scénario 3. Dans cette proposition, les 5 % d'augmentation permettront de financer partiellement une étude obligatoire conformément à ce que demande le paragraphe 7.4 du Plan d'action de l'AEWA, et des interprètes pour la MOP. Il prévoit également davantage de fonds, restant toutefois limités, pour la mise en œuvre du Plan d'action pour l'Afrique. Le Fonds de petites subventions pour des projets en Afrique ne bénéficie d'aucune allocation et des contributions volontaires seront recherchées.

Total des coûts par catégorie pour la période 2016-2018 (en euros) :	
Gestion générale	2 508 282
Mise en œuvre de l'Initiative africaine	317 361
Organisation de la Réunion des Parties	130 277
Organisation des réunions du Comité technique	35 000
Organisation des réunions du Comité permanent	45 000
Coûts d'appui de programme	394 670
Total à partager entre les Parties contractantes	3 430 590

#### **4. Barème des contributions à payer par les Parties**

L'Appendice II indique les contributions annuelles pour chaque pays et pour chaque scénario. Le barème adopté par la MOP4 et également utilisé pour la MOP5 est celui qui est proposé pour la période triennale 2016-2018. La différence essentielle par rapport au barème de l'ONU était l'introduction d'une contribution minimum de 2 000 euros.

L'Appendice II montre également les contributions annuelles pour la dernière période triennale 2012-2015. Il convient de rappeler que la MOP5 avait décidé d'effectuer un retrait du Fonds d'affectation spéciale afin de diminuer le montant des contributions dues par les Parties se situant au-dessus du seuil de 2 000 euros. Ceci n'est pas le cas dans le contexte de la proposition pour 2016-2018, ce qui entraîne une augmentation des contributions, même en relation avec le scénario de croissance nominale nulle.

Pendant la MOP6, les Parties examineront les scénarios budgétaires et la possibilité d'un retrait d'argent du Fonds d'affectation spéciale. Cependant, comme ceci est indiqué dans la section 2 du présent document, le Fonds d'affectation spéciale doit permettre au Secrétariat de rester opérationnel en cas de retard de paiement des contributions annuelles. Pour cette raison, lors de sa 10<sup>ème</sup> réunion, en juillet 2015, le Comité permanent a recommandé de maintenir un Fonds d'affectation spéciale, d'un montant plus élevé que la réserve opérationnelle prescrite.

APPENDICE I

BUDGET PRINCIPAL POUR LA PÉRIODE TRIENNALE 2016-2018

Scénario 1 : croissance nominale nulle

BL	Rubrique budgétaire	2016	2017	2018	TOTAL
		EUR	EUR	EUR	EUR
<b>GESTION GÉNÉRALE</b>					
1101	Secrétaire exécutif (P4)	180 253	183 858	187 535	551 646
1102	Administrateur technique (P3)	145 706	148 620	151 593	445 919
1103	Administrateur associé chargé de l'information (P2)	121 452	123 881	126 358	371 690
1104	Administrateur de programme associé (P2)	121 452	123 881	126 358	371 690
1105	Administrateur de programme associé (coordination LWfG) (P2)*	-	-	-	-
1301	Assistant administratif (GS) 65 %	66 342	67 669	69 022	203 033
1302	Assistant d'équipe (GS) 75 %	49 756	50 751	51 767	152 274
1303	Assistant à l'information (GS) 50 %	33,171	33 834	34 511	101 516
1201	Traducteurs	4 000	4 000	4 000	12 000
1601	Voyages officiels du personnel de l'AEWA	23 810	23 810	23 832	71 452
3201	Formation du personnel	1 000	1 000	1 000	3 000
4101	Diverses fournitures de bureau	2 500	2 500	2 500	7 500
4201	Équipement de bureau	5 000	5 000	5 000	15 000
4301	Loyer et frais d'entretien **	-	-	-	-
4302	Prestataire de services IT	30 000	30 000	30 000	90 000
5101	Fonctionnement/entretien des ordinateurs	1 500	1 500	1 500	4 500
5102	Fonctionnement/entretien des photocopieuses	2 500	2 500	2 500	7 500
5103	Fonctionnement/ entretien - autres	1 000	1 000	1 000	3 000
5201	Production de documents (externe)	-	-	-	-
5203	Matériel de référence	-	-	-	-
5301	Téléphone, Fax	4 000	4 000	4 000	12 000
5302	Frais postaux et divers	4 000	4 000	4 000	12 000
5303	Frais bancaires	100	100	100	300
5401	Frais de représentation	400	400	400	1 200
	<b>Sous-total</b>	<b>797 941</b>	<b>812,304</b>	<b>826 976</b>	<b>2 437 221</b>
<b>MISE EN OEUVRE DE L'INITIATIVE AFRICAINE</b>					
1106	Administrateur de programme associé/Coordinateur pour l'Afrique (P2) 50 %	60 726	61 940	63,179	185 845
1304	Assistant de programme (GS) 50 %	33 171	33 834	34 511	101 516
2203	Projets du Fonds de petites subventions dans les pays d'Afrique	-	-	-	-
2204	Mise en oeuvre du Plan d'action pour l'Afrique	-	-	-	-
	<b>Sous-total</b>	<b>93 897</b>	<b>95 775</b>	<b>97 690</b>	<b>287 361</b>
<b>SERVICES POUR LES RÉUNIONS DES PARTIES</b>					
1201	Traducteurs anglais	-	-	-	-
1202	Traducteurs français	-	-	-	-
1204	Rédacteurs du rapport	-	-	-	-
1205	Interprètes	-	-	-	-
1220	Consultance pour la MOP (1 étude)	-	-	-	-
1602	Voyages du personnel pour se rendre à la MOP	-	-	-	-
2201	Organisation de la MOP	-	-	-	-
5201	Production de documents (externe)	-	-	-	-
	<b>Sous-total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>SERVICES POUR LE COMITÉ TECHNIQUE</b>					
1201	Traducteurs anglais	-	-	-	-
1202	Traducteurs français	-	-	-	-
1204	Rédacteurs de rapports	-	-	-	-
1205	Interprètes	-	-	-	-
3302	Réunions du TC (voyages/indemnités journalières/ coûts organisationnels)	-	-	-	-
	<b>Sous-total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>SERVICES POUR LE COMITÉ PERMANENT</b>					
1201	Traducteurs anglais	-	-	-	-
1202	Traducteurs français	-	-	-	-
1204	Rédacteurs de rapports	-	-	-	-
1205	Interprètes	-	-	-	-
3303	Réunion du StC (voyages/indemnités journalières/ coûts organisationnels)	-	-	-	-
	<b>Sous-total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>891 838</b>	<b>908 078</b>	<b>924 666</b>	<b>2 724 582</b>
	13 % Dépenses d'appui aux programmes ***	115 939	118 050	120 207	354 196
	<b>TOTAL À PARTAGER PAR LES PARTIES</b>	<b>1 007 777</b>	<b>1 026 129</b>	<b>1 044 872</b>	<b>3 078 778</b>

\* Couvert par une contribution du gouvernement de la Norvège jusqu'à la fin 2017

\*\* Couverts par le gouvernement de l'Allemagne

\*\*\* À partir des 13 % de frais généraux, le PNUE couvre les coûts d'un membre du personnel qualifié et de quatre membres du personnel affectés au service général de l'Unité de gestion administrative et financière de la CMS, qui aide le Secrétariat de l'AEWA

**BUDGET PRINCIPAL POUR LA PÉRIODE TRIENNALE 2016-2018**

Scénario 2 : croissance nulle

BL	Rubrique du budget	2016	2017	2018	TOTAL
		EUR	EUR	EUR	EUR
	<b>GESTION GÉNÉRALE</b>				
1101	Secrétaire exécutif (P4)	180 253	183 858	187 535	55 1646
1102	Administrateur technique (P3)	145 706	148 620	151 593	445 919
1103	Administrateur associé chargé de l'information (P2)	121 452	123 881	126 358	371 690
1104	Administrateur de programme associé (P2)	121 452	123 881	126 358	371 690
1105	Administrateur de programme associé (coordination LWfG) (P2)*	-	-	-	-
1301	Assistant administratif (GS)	66 342	67 669	69,022	203 033
1302	Assistant d'équipe (GS) 75 %	49 756	50 751	51,767	152 274
1303	Assistant à l'information (GS) 50 %	33 171	33 834	34 511	101 516
1201	Traducteurs	6 500	6 500	6 500	19 500
1601	Voyages officiels du personnel de l'AEWA	31 500	31 500	31 514	94 514
3201	Formation du personnel	2 000	2 000	2 000	6 000
4101	Diverses fournitures de bureau	3 000	3 000	3 000	9 000
4201	Équipement de bureau	6 000	6 000	6 000	18 000
4301	Loyer et frais d'entretien **	-	-	-	-
4302	Prestataire de services IT	40 000	40 000	40 000	120 000
5101	Fonctionnement/entretien des ordinateurs	1 500	1 500	1 500	4 500
5102	Fonctionnement/entretien des photocopieuses	2 500	2 500	2 500	7 500
5103	Fonctionnement/ entretien - autres	1 000	1 000	1 000	3 000
5201	Production de documents (externe)	-	-	-	-
5203	Matériel de référence	-	-	-	-
5301	Téléphone, Fax	4 000	4 000	4 000	12 000
5302	Frais postaux et divers	5 000	5 000	5 000	15 000
5303	Frais bancaires	100	100	100	300
5401	Frais de représentation	400	400	400	1 200
	<b>Sous-total</b>	<b>821 631</b>	<b>835 994</b>	<b>850 657</b>	<b>2 508 282</b>
	<b>IMPLEMENTATION OF THE AFRICAN INITIATIVE</b>				
1106	Administrateur de programme associé/Coordinateur pour l'Afrique (P2) 50 %	60 726	61 940	63 179	185 845
1304	Assistant de programme (GS) 50 %	33 171	33 834	34 511	101 516
2203	Projets du Fonds de petites subventions dans les pays d'Afrique	-	-	-	-
2204	Mise en oeuvre du Plan d'action pour l'Afrique	-	-	-	-
	<b>Sous-total</b>	<b>93 896</b>	<b>95 775</b>	<b>97 690</b>	<b>287 361</b>
	<b>SERVICES POUR LES RÉUNIONS DES PARTIES</b>				
1201	Traducteurs anglais	-	-	-	-
1202	Traducteurs français	-	-	-	-
1204	Rédacteurs du rapport	-	-	-	-
1205	Interprètes	-	-	-	-
1220	Consultance pour la MOP (1 étude)	-	-	-	-
1602	Voyages du personnel pour se rendre à la MOP	-	-	-	-
2201	Organisation de la MOP	-	-	15 710	15 710
5201	Production de documents (external)	-	-	-	-
	<b>Sous-total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>15 710</b>	<b>15 710</b>
	<b>SERVICES POUR LE COMITÉ TECHNIQUE</b>				
1201	Traducteurs anglais	-	-	-	-
1202	Traducteurs français	-	-	-	-
1204	Rédacteurs de rapports	-	-	-	-
1205	Interprètes	-	-	-	-
3302	Réunions du TC (voyages/indemnités journalières/ coûts organisationnels)	17 500	-	17 500	35 000
	<b>Sous-total</b>	<b>17 500</b>	<b>-</b>	<b>17 500</b>	<b>35 000</b>
	<b>SERVICES POUR LE COMITÉ PERMANENT</b>				
1201	Traducteurs anglais	-	-	-	-
1202	Traducteurs français	5 000	-	20 000	25 000
1204	Rédacteurs de rapports	-	-	-	-
1205	Interprètes	-	-	-	-
3303	Réunion du StC (voyages/indemnités journalières/ coûts organisationnels)	10 000	-	10 000	20 000
	<b>Sous-total</b>	<b>15,000</b>	<b>-</b>	<b>30 000</b>	<b>45 000</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>948 028</b>	<b>931 768</b>	<b>1 011 557</b>	<b>2 291 353</b>
	13 % Dépenses d'appui aux programmes ***	123 244	121 130	131 502	375 876
	<b>TOTAL À PARTAGER PAR LES PARTIES</b>	<b>1 071 271</b>	<b>1 052 898</b>	<b>1 143 059</b>	<b>3 267 229</b>

\* Couvert par une contribution du gouvernement de la Norvège jusqu'à la fin 2017

\*\* Couverts par le gouvernement de l'Allemagne

\*\*\* À partir des 13 % de frais généraux, le PNUE couvre les coûts d'un membre du personnel qualifié et de quatre membres du personnel affectés au service général de l'Unité de gestion administrative et financière de la CMS, qui aide le Secrétariat de l'AEWA

**BUDGET PRINCIPAL POUR LA PÉRIODE TRIENNALE 2016-2018**

Scénario 3 : augmentation de 2 %

BL	Rubrique budgétaire	2016	2017	2018	TOTAL
		EUR	EUR	EUR	EUR
	<b>GESTION GÉNÉRALE</b>				
1101	Secrétaire exécutif (P4)	180 253	183 858	187 535	551 646
1102	Administrateur technique (P3)	145 706	148 620	151 593	445 919
1103	Administrateur associé chargé de l'information (P2)	121 452	123 881	126 358	371 690
1104	Administrateur de programme associé (P2)	121 452	123 881	126 358	371 690
1105	Administrateur de programme associé (coordination LWfG) (P2)*	-	-	-	-
1301	Assistant administratif (GS)	66 342	67 669	69 022	203 033
1302	Assistant d'équipe (GS) 75 %	49 756	50 751	51 767	152 274
1303	Assistant à l'information (GS) 50 %	33 171	33 834	34 511	101 516
1201	Traducteurs	6 500	6 500	6 500	19 500
1601	Voyages officiels du personnel de l'AEWA	31 500	31 500	31 514	94 514
3201	Formation du personnel	2 000	2 000	2 000	6 000
4101	Diverses fournitures de bureau	3 000	3 000	3 000	9 000
4201	Équipement de bureau	6 000	6 000	6 000	18 000
4301	Loyer et frais d'entretien **	-	-	-	-
4302	Prestataire de services IT	40 000	40 000	40 000	120 000
5101	Fonctionnement/entretien des ordinateurs	1 500	1 500	1 500	4 500
5102	Fonctionnement/entretien des photocopieuses	2 500	2 500	2 500	7 500
5103	Fonctionnement/ entretien - autres	1 000	1 000	1 000	3 000
5201	Production de documents (externe)	-	-	-	-
5203	Matériel de référence	-	-	-	-
5301	Téléphone, Fax	4 000	4 000	4 000	12 000
5302	Frais postaux et divers	5 000	5 000	5 000	15 000
5303	Frais bancaires	100	100	100	300
5401	Frais de représentation	400	400	400	1 200
	<b>Sous-total</b>	<b>82 1631</b>	<b>835 994</b>	<b>850 657</b>	<b>2 508 282</b>
	<b>MISE EN OEUVRE DE L'INITIATIVE AFRICAINE</b>				
1106	Administrateur de programme associé/Coordinateur pour l'Afrique (P2) 50 %	60 726	61 940	63 179	185 845
1304	Assistant de programme (GS) 50 %	33 171	33 834	34 511	101 516
2203	Projets du Fonds de petites subventions dans les pays d'Afrique	-	-	-	-
2204	Mise en oeuvre du Plan d'action pour l'Afrique	5 000	5 000	5 000	15 000
	<b>Sous-total</b>	<b>98 897</b>	<b>100 775</b>	<b>102 690</b>	<b>302 361</b>
	<b>SERVICES POUR LES RÉUNIONS DES PARTIES</b>				
1201	Traducteurs anglais	-	-	-	-
1202	Traducteurs français	-	-	-	-
1204	Rédacteurs du rapport	-	-	-	-
1205	Interprètes	-	-	-	-
1220	Consultance pour la MOP (1 étude)	-	-	-	-
1602	Voyages du personnel pour se rendre à la MOP	-	-	-	-
2201	Organisation de la MOP	-	-	58 537	58 537
5201	Production de documents (externe)	-	-	-	-
	<b>Sous-total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>58 37</b>	<b>58 537</b>
	<b>SERVICES POUR LE COMITÉ TECHNIQUE</b>				
1201	Traducteurs anglais	-	-	-	-
1202	Traducteurs français	-	-	-	-
1204	Rédacteurs de rapports	-	-	-	-
1205	Interprètes	-	-	-	-
3302	Réunions du TC (voyages/indemnités journalières/ coûts organisationnels)	17 500	-	17 500	35 000
	<b>Sous-total</b>	<b>17 500</b>	<b>-</b>	<b>17 500</b>	<b>35 000</b>
	<b>SERVICES POUR LE COMITÉ PERMANENT</b>				
1201	Traducteurs anglais	-	-	-	-
1202	Traducteurs français	5 000	-	20 000	25 000
1204	Rédacteurs de rapports	-	-	-	-
1205	Interprètes	-	-	-	-
3303	Réunion du StC (voyages/indemnités journalières/ coûts organisationnels)	10 000	-	10 000	20 000
	<b>Sous-total</b>	<b>15 000</b>	<b>-</b>	<b>30 000</b>	<b>45 000</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>953 028</b>	<b>936 768</b>	<b>1 059 384</b>	<b>2 949 180</b>
	13 % Dépenses d'appui aux programmes ***	123 894	121 780	137 720	383 393
	<b>TOTAL À PARTAGER PAR LES PARTIES</b>	<b>1 076 921</b>	<b>1 058 548</b>	<b>1 197 104</b>	<b>3 332 574</b>

\* Couvert par une contribution du gouvernement de la Norvège jusqu'à la fin 2017

\*\* Couverts par le gouvernement de l'Allemagne

\*\*\* À partir des 13 % de frais généraux, le PNUe couvre les coûts d'un membre du personnel qualifié et de quatre membres du personnel affectés au service général de l'Unité de gestion administrative et financière de la CMS, qui aide le Secrétariat de l'AEWA

**BUDGET PRINCIPAL POUR LA PÉRIODE TRIENNALE 2016-2018**  
Scénario 4 : augmentation de 5 %

BL	Rubrique budgétaire	2016	2017	2018	TOTAL
		EUR	EUR	EUR	EUR
<b>GESTION GÉNÉRALE</b>					
1101	Secrétaire exécutif (P4)	180 253	183 858	187 535	551 646
1102	Administrateur technique (P3)	145 706	148 620	151 593	445 919
1103	Administrateur associé chargé de l'information (P2)	121 452	123 881	126 358	371 690
1104	Administrateur de programme associé (P2)	121 452	123 881	126 358	371 690
1105	Administrateur de programme associé (coordination LWF) (P2)*	-	-	-	-
1301	Assistant administratif (GS)	66 342	67 669	69 022	203 033
1302	Assistant d'équipe (GS) 75 %	49 756	50 751	51 767	152 274
1303	Assistant à l'information (GS) 50 %	33 171	33 834	34 511	101 516
1201	Traducteurs	6 500	6 500	6 500	19 500
1601	Voyages officiels du personnel de l'AEWA	31 500	31 500	31 514	94 514
3201	Formation du personnel	2 000	2 000	2 000	6 000
4101	Diverses fournitures de bureau	3 000	3 000	3 000	9 000
4201	Équipement de bureau	6 000	6 000	6 000	18 000
4301	Loyer et frais d'entretien **	-	-	-	-
4302	Prestataire de services IT	40 000	40 000	40 000	120 000
5101	Fonctionnement/entretien des ordinateurs	1 500	1 500	1 500	4 500
5102	Fonctionnement/entretien des photocopieuses	2 500	2 500	2 500	7 500
5103	Fonctionnement/ entretien - autres	1 000	1 000	1 000	3 000
5201	Production de documents (externe)	-	-	-	-
5203	Matériel de référence	-	-	-	-
5301	Téléphone, Fax	4 000	4 000	4 000	12 000
5302	Frais postaux et divers	5 000	5 000	5 000	15 000
5303	Frais bancaires	100	100	100	300
5401	Frais de représentation	400	400	400	1 200
	<b>Sous-total</b>	<b>821 631</b>	<b>835 994</b>	<b>850 657</b>	<b>2 508 282</b>
<b>MISE EN OEUVRE DE L'INITIATIVE AFRICAINE</b>					
1106	Administrateur de programme associé/Coordinateur pour l'Afrique (P2) 50 %	60 726	61 940	63 179	185 845
1304	Assistant de programme (GS) 50 %	33 171	33 834	34 511	101 516
2203	Projets du Fonds de petites subventions dans les pays d'Afrique	-	-	-	-
2204	Mise en oeuvre du Plan d'action pour l'Afrique	10 000	10 000	10 000	30 000
	<b>Sous-total</b>	<b>103 897</b>	<b>105 775</b>	<b>107 690</b>	<b>317 361</b>
<b>SERVICES POUR LES RÉUNIONS DES PARTIES</b>					
1201	Traducteurs anglais	-	-	-	-
1202	Traducteurs français	-	-	-	-
1204	Rédacteurs du rapport	-	-	-	-
1205	Interprètes	-	-	31 740	31 740
1220	Consultance pour la MOP (1 étude)	40 000	-	-	40 000
1602	Voyages du personnel pour se rendre à la MOP	-	-	-	-
2201	Organisation de la MOP	-	-	58 537	58 537
5201	Production de documents (externe)	-	-	-	-
	<b>Sous-total</b>	<b>40 000</b>	<b>-</b>	<b>90 277</b>	<b>130 277</b>
<b>SERVICES POUR LE COMITÉ TECHNIQUE</b>					
1201	Traducteurs anglais	-	-	-	-
1202	Traducteurs français	-	-	-	-
1204	Rédacteurs de rapports	-	-	-	-
1205	Interprètes	-	-	-	-
3302	Réunions du TC (voyages/indemnités journalières/ coûts organisationnels)	17 500	-	17 500	35 000
	<b>Sous-total</b>	<b>17 500</b>	<b>-</b>	<b>17 500</b>	<b>35 000</b>
<b>SERVICES POUR LE COMITÉ PERMANENT</b>					
1201	Traducteurs anglais	-	-	-	-
1202	Traducteurs français	5 000	-	20 000	25 000
1204	Rédacteurs de rapports	-	-	-	-
1205	Interprètes	-	-	-	-
3303	Réunion du StC (voyages/indemnités journalières/ coûts organisationnels)	10 000	-	10 000	20 000
	<b>Sous-total</b>	<b>15 000</b>	<b>-</b>	<b>30 000</b>	<b>45 000</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>998 028</b>	<b>941 768</b>	<b>1 096 124</b>	<b>3 035 920</b>
	13 % Dépenses d'appui aux programmes ***	129 744	122 430	142 496	394 670
	<b>TOTAL À PARTAGER PAR LES PARTIES</b>	<b>1 127 771</b>	<b>1 064 198</b>	<b>1 238 620</b>	<b>3 430 590</b>

\* Couvert par une contribution du gouvernement de la Norvège jusqu'à la fin 2017

\*\* Couverts par le gouvernement de l'Allemagne

\*\*\* À partir des 13 % de frais généraux, le PNUE couvre les coûts d'un membre du personnel qualifié et de quatre membres du personnel affectés au service général de l'Unité de gestion administrative et financière de la CMS, qui aide le Secrétariat de l'AEWA

## APPENDICE II

## ÉCHELLE DES CONTRIBUTIONS AUX PARTIES POUR LA PÉRIODE 2016-2018 DANS LE BUDGET PROPOSÉ (EURO)

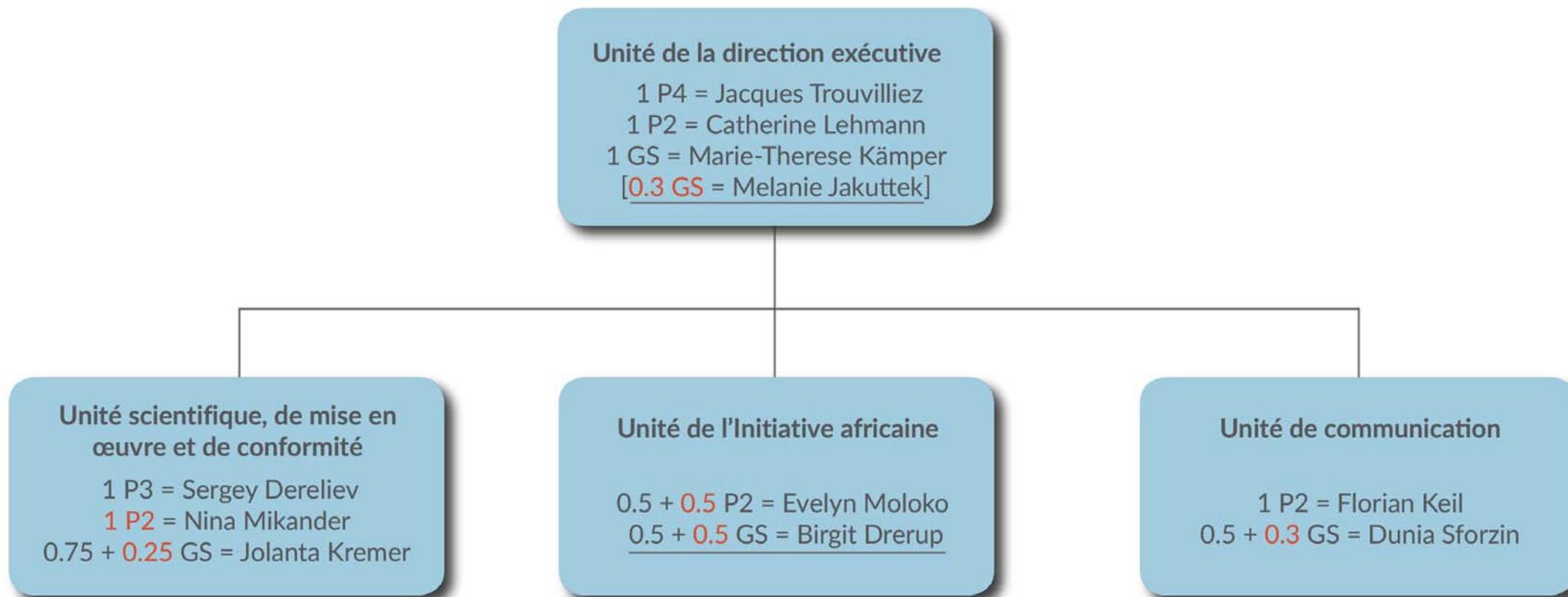
N°	Partie	MOP5 2013-2015	Scénario 1 : Croissance nominale nulle	Scénario 2 : Croissance réelle nulle	Scénario 3 : 2 % croissance	Scénario 4 : 5 % croissance
1	Afrique du Sud	27 978	30 868	32 950	33 672	34 754
2	Albanie	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
3	Algérie	6 000	11 312	12 005	12 245	12 605
4	Allemagne	398 235	439 368	468 996	479 269	494 679
5	Belgique	70 482	77 763	83 007	84 826	87 553
6	Bénin	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
7	Bulgarie	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
8	Burkina Faso	nouvelle Partie*	6 000	6 000	6 000	6 000
9	Burundi	nouvelle Partie*	6 000	6 000	6 000	6 000
10	Congo	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
11	Côte d'Ivoire	nouvelle Partie*	6 000	6 000	6 000	6 000
12	Croatie	6 000	10 404	11 041	11 262	11 593
13	Chypre	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
14	Danemark	68 796	75 901	81 019	82 794	85 456
15	Djibouti	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
16	Égypte	11 499	12 687	13 542	13 839	14 284
17	Espagne	187 728	207 117	221 084	225 926	233 190
18	Estonie	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
19	Éthiopie	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
20	Ex-République yougoslave de Macédoine	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
21	Finlande	51 585	56 914	60 751	62 082	64 078
22	France	398 235	439 368	468 996	479 269	494 679
23	Gabon	nouvelle Partie*	6 000	6 000	6 000	6 000
24	Gambie	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
25	Géorgie	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
26	Ghana	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
27	Guinée	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
28	Guinée Bissau	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
29	Guinée équatoriale	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
30	Hongrie	9 906	10 930	11 667	11 923	12 306
31	Irlande	27 522	30 365	32 413	33 123	34 188
32	Islande	nouvelle Partie*	6 000	6 000	6 000	6 000
33	Israël	44 745	49 366	52 695	53 849	55 580
34	Italie	225 021	248 264	265 005	270 810	279 517
35	Jordanie	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
36	Kenya	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
37	Lettonie	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
38	Liban	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
39	Libye	9 609	10 601	11 316	11 564	11 936
40	Lituanie	6 000	6 028	6 397	6 525	6 717
41	Luxembourg	6 000	6 682	7 133	7 289	7 524
42	Madagascar	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
43	Mali	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
44	Maroc	nouvelle Partie*	6 000	6 000	6 000	6 000
45	Maurice	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
46	Mauritanie	nouvelle Partie*	6 000	6 000	6 000	6 000
47	Monaco	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
48	Monténégro	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
49	Niger	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
50	Nigeria	6 000	7 431	7 886	8 044	8 281
51	Norvège	48 864	53 910	57 545	58 805	60 696
52	Ouganda	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
53	Ouzbékistan	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
54	Pays-Bas	161 931	178 657	190 704	194 882	201 148

55	Portugal	35 514	39 183	41 825	42 741	44 115
56	République arabe syrienne	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
57	République de Moldova	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
58	République tchèque	8 352	9 216	9 837	10 053	10 376
59	Roumanie	6 000	18 661	19 803	20 200	20 794
60	Rwanda	nouvelle Partie*	6 000	6 000	6 000	6 000
61	Sénégal	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
62	Slovaquie	6 000	14 120	14 984	15 284	15 733
63	Slovénie	6 447	7 113	7 593	7 759	8 009
64	Soudan	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
65	Swaziland	nouvelle Partie*	6 000	6 000	6 00	6 000
66	Suède	95 622	105 500	112 614	115 081	118 781
67	Suisse	114 690	126 537	135 070	138 029	142 467
68	Tchad	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
69	Togo	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
70	Tunisie	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
71	Ukraine	6 000	8 175	8 675	8 848	9 109
72	République-Unie de Tanzanie	6 000	6,000	6 000	6 000	6 000
73	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	398 235	439 368	468 996	479 269	494 679
74	Zimbabwe	nouvelle Partie*	6 000	6 000	6 000	6 000
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>2 658 998</b>	<b>3 001 809</b>	<b>3 185 549</b>	<b>3 249 259</b>	<b>3 344 825</b>
75	UE	49 779	76 969	81 680	83 314	85 765
	<b>TOTAL</b>	<b>2 708 777</b>	<b>3 078 778</b>	<b>3 267 229</b>	<b>3 332 574</b>	<b>3 430 590</b>
	RETRAIT DU FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DE L'AEWA	370 000	-	-	-	-
	<b>TOTAL À PARTAGER PAR LES PARTIES &amp; L'UE</b>	<b>3 078 777</b>	<b>3 078 778</b>	<b>3 267 229</b>	<b>3 332 574</b>	<b>3 430 590</b>

\* Les contributions des nouvelles Parties seront versées au Fonds d'affectation spéciale de l'Accord (Résolution 5.21 Annexe III).

\*\* La MOP5 a décidé de retirer 370.000 EURO du Fonds d'affectation spéciale pour diminuer les cotisations annuelles dues par les Parties. Le scénario 1 (scénario de croissance nominale nulle) n'inclut pas ce retrait et ceci explique l'augmentation des cotisations annuelles dues par les Parties.

Secrétariat PNUE/AEWA : Effectifs envisagés pour 2016-2018



P = Personnel de la catégorie des administrateurs  
G = Personnel de la catégorie des services généraux

Figures en noir = Positions à temps plein ou partiel financées par des fonds provenant du budget principal  
Figures en rouge = Positions ou extensions dépendantes de contributions volontaires ou d'économies  
Positions soulignées = Changements proposés pour 2016-2018

À partir du 1<sup>er</sup> septembre 2015